

## RAPPORT DU CONTROLE PERIODIQUE D'INSTALLATION EXISTANTE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

- Vu l'Arrêté du 26 février 2021 modifiant l'arrêté du 27 avril 2012 relatif aux modalités de l'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif
- Vu l'Arrêté du 26 février 2021 modifiant l'Arrêté du 7 mars 2012 fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution inférieure et égale à 1,5 kg/j de DB05

### VOLET 1 : INFORMATIONS GENERALES :

Numéro dossier SPANC : ANC-024-23-002

Date du contrôle : 09/03/2023

Personne(s) rencontrée(s) : MONSIEUR LACOMME FRANCIS

Contrôle réalisé par : Sandrine AUBURTIN

Nom et prénom du propriétaire de l'immeuble : LACOMME FRANCIS ET DANIELLE

Adresse du terrain : 19 RUE DU PRIEURÉ

Commune : AUSSAC-VADALLE

Section et N° de parcelle(s) : B 1167, B 566, B 577, B 578, B 1159, B 1164

Superficie du terrain (m<sup>2</sup>) : 2164 m<sup>2</sup>

#### ▪ Caractéristiques de l'immeuble :

Type de résidence : Principale et 5 chambres d'hôtes

Nombre de pièces principales (PP) : 7 PP

Nombre d'usagers en Equivalents-Habitants (EH) : 2 EH capacité des chambres d'hôtes 10 personnes principalement juillet - août

Date de l'acquisition : /

#### ▪ Zone à enjeu : Sans enjeux

#### ▪ Caractéristiques du terrain :

- |  |     |
|--|-----|
| • Immeuble ≥ 5 m de l'assainissement :             | Oui |
| • Arbre ≥ 3 m de l'assainissement :                | Oui |
| • Limite de propriétés ≥ 3 m de l'assainissement : | Oui |
| • Circulation de véhicules sur l'assainissement :  | Non |

Utilisation du terrain recouvrant : Pelouse

Pente du terrain :  < à 5 %  > 5 %

Contraintes particulières liées à la parcelle d'implantation de la filière : /

Présence d'une nappe d'eau (hors niveau exceptionnel des hautes eaux) :  oui  non

▪ **Puits :**

Présence d'un puits ou d'un forage à moins de 35m du dispositif : Oui

- Si oui :  
- Est-il destiné à la consommation humaine ? animaux et arrosage  
- Est-il déclaré ?

Distance par rapport à l'installation (approximative) : - 35 m

▪ **Destination des eaux pluviales :** Air libre

## VOLET 2 : CARACTÉRISTIQUES DE L'INSTALLATION :

Date de l'installation de la filière d'assainissement non collectif : fosse toutes eaux changé en 2014  
tranchées d'épandage plus anciennes.

▪ **Collecte des eaux usées :**

*C'est le propriétaire ou son représentant qui ont réalisé les écoulements :*

→ *Ainsi toutes les sorties d'eaux usées non déclarées par le propriétaire (ou son représentant) et/ou non visibles depuis l'extérieur non raccordées à l'assainissement ne pourront être de la responsabilité du SPANC.*

Eaux usées Collectées	Cuisine	Arrière-cuisine	WC	Salle d'eau avec WC Rdc	Salle d'eau avec WC	Salle d'eau avec WC 1 <sup>er</sup> étage	Salle d'eau avec WC 1 <sup>er</sup> étage	Salle d'eau avec WC 2 <sup>ème</sup> étage	Salle d'eau avec WC 2 <sup>ème</sup> étage
	<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> NF	<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> NF	<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> NF	<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> NF	<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> NF	<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> NF	<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> NF	<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> NF	<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> NF
<i>Si non préciser la destination :</i>									

Remarque(s) / Dysfonctionnement(s) / Anomalie(s) observé(s) sur la collecte : /

■ Prétraitement – Traitement primaire :

Existe-t-il un prétraitement :  oui  non

Type	Volume (m <sup>3</sup> )	Eléments probants	Accessibilité	Etat des ouvrages (signe d'altération)	Bon écoulement
Fosse toutes eaux	6	<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Oui	Non	Oui

Remarque(s) / Dysfonctionnement(s) / Anomalie(s) observé(s) sur le prétraitement :

■ Ventilation :

Présence d'une ventilation primaire	Présence d'une ventilation secondaire	Matériel d'extraction	Diamètre de la canalisation	Hauteur au-dessus du faîte
Oui	Oui	Tuile à Douille	?	Oui

■ Vidange et entretien :

Date de la dernière vidange : 24/02/2023

Volume vidangé : 6 m<sup>3</sup>

Remise en eau :  oui  non

Nom de l'entreprise agréée ou autre vidangeur : Alain BARAUD

Justificatif : Oui facture

**! Pensez à envoyer vos copies de bons de vidange et preuves d'entretien entre deux visites du SPANC**

■ Traitement secondaire :

Existe-t-il un traitement :  oui  non

Type d'ouvrage	Dimensionnement (m <sup>2</sup> ou m)	Eléments probants	Etat des ouvrages (signe d'altération)	Bon fonctionnement
Tranchées d'épandage à faible profondeur	3 x 16 ml	<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Non	Oui

Type de regard de Visite	Accessibilité	Etat des ouvrages (signe d'altération)	Bon écoulement
Répartition	Oui	Non	Oui
Bouclage	Oui	Non	Fond sec

Remarque(s) / Dysfonctionnement(s) / Anomalie(s) observé(s) sur le traitement : Les tranchées d'épandage sont sous dimensionné mais pas significativement. Elles sont dimensionnées pour 5 personnes journalièrement.

▪ **Mode d'évacuation des eaux :**

Dispersion séparée des eaux vannes et eaux ménagères : Oui

Type d'exutoire / Infiltration ou rejet dans : Sol en place

Nature des effluents rejetés : Eaux usées traitées

**Remarque(s) / Dysfonctionnement(s) / Anomalie(s) observé(s) sur l'évacuation : /**

▪ **Présence d'un Poste de Relevage :**

Existe-t-il un poste de relevage : Non

## VOLET 3 : CONCLUSION DU SPANC SUR LE FONCTIONNEMENT ET L'ENTRETIEN DE L'INSTALLATION :

PROBLÈMES CONSTATÉS SUR L'INSTALLATION	INSTALLATION SITUÉE EN ZONE À ENJEUX SANITAIRES OU ENVIRONNEMENTAUX		
	<input checked="" type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI	
<input type="checkbox"/> Absence d'installation	<input type="checkbox"/> Enjeux sanitaires <input type="checkbox"/> Enjeux environnementaux		
<input type="checkbox"/> Défaut de sécurité sanitaire <input type="checkbox"/> Défaut de structure ou de fermeture (des ouvrages constituant l'installation) <input type="checkbox"/> Implantation à moins de 35 m en amont hydraulique d'un puits privé déclaré et utilisé pour l'AEP d'un bâtiment ne pouvant pas être raccordé au réseau public de distribution	<b>Non-respect de l'article L 1331-1-1 du code de la santé publique</b> ↳ Mise en demeure de réaliser une installation conforme dans les meilleurs délais  <b>Installation présentant un danger pour la santé des personnes</b> <b>Installation non-conforme</b>  ↳ Travaux obligatoires sous 4 ans ↳ <u>si vente</u> travaux dans un délai de 1 an		
<input type="checkbox"/> Installation incomplète <input type="checkbox"/> Installation significativement sous-dimensionnée	Installation non conforme ↳ <u>si vente</u> travaux dans un délai de 1 an	<b>Installation présentant un danger pour la santé des personnes</b>  Installation non-conforme ↳ Travaux obligatoires sous 4 ans ↳ <u>si vente</u> travaux dans un délai de 1 an	<b>Installation présentant un risque environnemental avéré</b>  Installation non-conforme ↳ Travaux obligatoires sous 4 ans ↳ <u>si vente</u> travaux dans un délai de 1 an
<input type="checkbox"/> Installation présentant des dysfonctionnements majeurs	<b>Liste de recommandations pour améliorer le fonctionnement de l'installation</b>		
<input checked="" type="checkbox"/> Installation présentant des défauts d'entretien ou une usure constatés(e) de l'un de ses éléments constitutifs			
<input type="checkbox"/> Installation ne présentant pas de défaut			

## → Conclusion et recommandations :

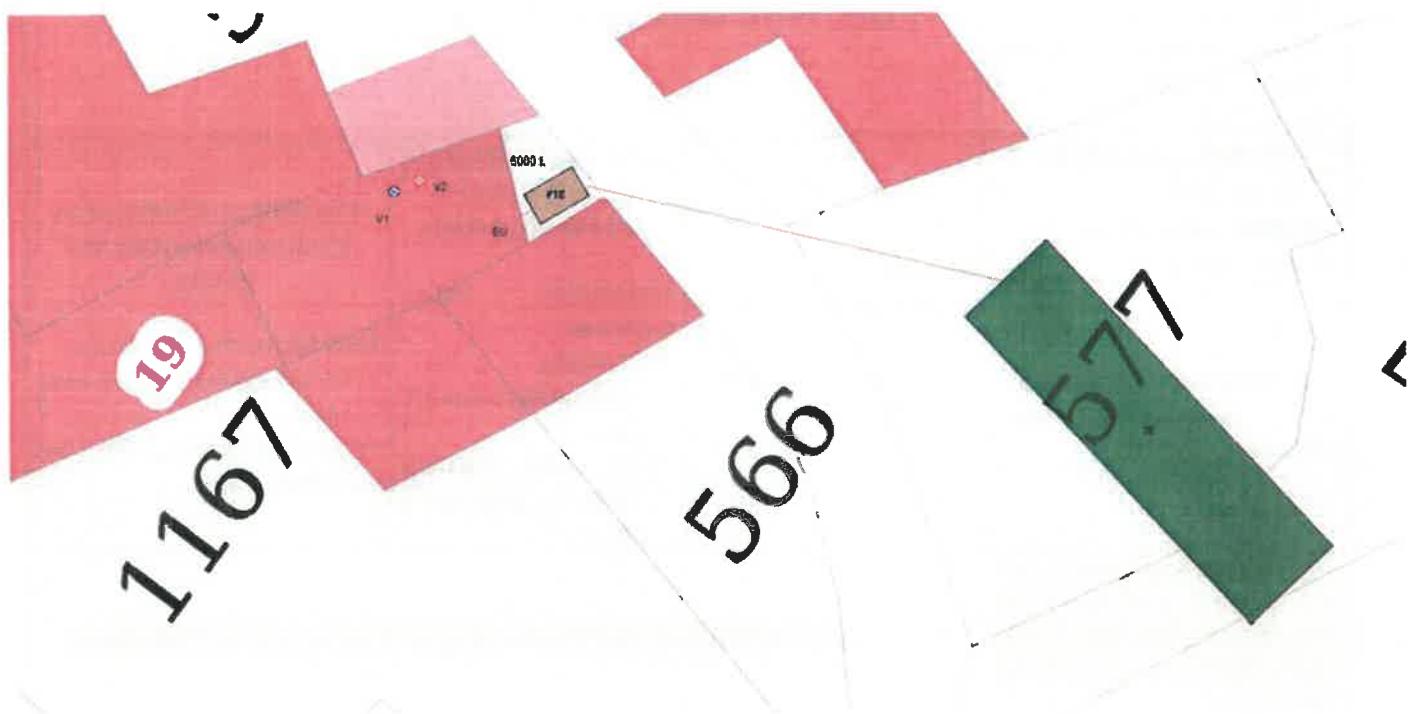
INSTALLATION PRÉSENTANT DES DÉFAUTS D'ENTRETIEN OU UNE USURE CONSTATÉS (E) DE L'UN DE SES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS

Recommandations pour améliorer le fonctionnement :

- 1) Il serait nécessaire d'installer un extracteur sur la ventilation secondaire en sortie de fosse toutes eaux, d'un diamètre 100 mm remontée à 40 cm au-dessus du faîte de l'habitation, conformément à la réglementation en vigueur. Cela permettra de protéger votre installation des phénomènes de corrosion (détérioration progressive des éléments la constituant). Actuellement il y a une tuile à douille.
- 2) Les tranchées d'épandage sont sous dimensionnées mais pas dans significativement. Les tranchées d'épandage sont dimensionnées pour 5 personnes journalièrement et plus en occasionnellement.

## → Schéma de principe de l'installation :

*A titre indicatif sans échelle*



### Légende :

EU : Eaux usées

FTE : Fosse toutes eaux

V1 : Ventilation primaire

TE : Tranchées d'épandage

V2 : Ventilation secondaire

## IMPORTANT :

- *Prochain contrôle prévu dans : 10 ans (la fréquence de contrôle est indiquée dans le règlement du SPANC)*
- *Un système d'assainissement non collectif étant par nature enterré, il n'est pas possible de se prononcer sur des dysfonctionnements qui ne sont pas apparus, ou qui n'ont pas pu être portés à la connaissance du Service Assainissement de la Communauté de Communes du Cœur de Charente, au moment de la visite.*
- *Ce rapport de visite ne saurait constituer un certificat de garantie de bon fonctionnement dont pourrait se prévaloir le propriétaire ou tout autre tiers pour l'avenir : les éléments relevés par le service correspondent à la situation au jour de la visite.*
- *Ce rapport de visite est l'occasion de rappeler au propriétaire qu'il doit, conformément à l'article L.1331-1 du Code la Santé Publique, maintenir son installation en bon état de fonctionnement et qu'il demeure responsable en cas de pollution.*
- *Ce rapport de visite constitue le document mentionné à l'article L.1331-11-1 du code de la santé publique, à fournir en cas de vente. Sa validité est de 3 ans à compter de la date du contrôle.*
- *Avant toute réhabilitation de votre système d'assainissement non collectif, il faut retourner un document appelé la DEMANDE D'INSTALLATION D'UN ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF pour que le SPANC valide votre projet et vous accompagne jusqu'à la réalisation des travaux.*
- *Une copie du présent document a été transmise au Maire de la Commune pour notification, après retour signé du propriétaire.*

## SIGNATURES :

Mansle-les-Fontaines, le vendredi 10 mars 2023 Signé le :	
Le Vice-Président en charge de l'Assainissement et de la Voirie, Didier BERTRAND	<u>Le propriétaire</u> 